

REPUBLIQUE FRANÇAISE

SYNDICAT MIXTE - SYNDICAT MIXTE ARTOIS VALORISATION (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 25620407400056

POSTE COMPTABLE : SGC ARRAS

M 14

Compte administratif

voté par nature

BUDGET : BUDGET COLLECTES (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	19
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	25
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	27
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	28
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	29
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	30
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	31
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	32
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	33
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	Sans Objet
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	Sans Objet
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	Sans Objet
A10.3 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A11 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	Sans Objet

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	35
C1.2 - Actions de formation des élus	37
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
C3.6 - Identification des flux croisés	Sans Objet
C4 - Suivi des opérations au titre du nouveau programme national de renouvellement urbain	Sans Objet
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	38

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE	SYNDICAT MIXTE ARTOIS VALORISATION BUDGET COLLECTES	CA 2023
-------------------	--	--------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	167001
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0.00	0.00	0.00	0.00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	159.12	
2	Produit des impositions directes/population	0.00	
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	192.17	
4	Dépenses d'équipement brut/population	8.80	
5	Encours de dette/population	89.88	
6	DGF/population	0.00	
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	42.41%	
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	90.49%	
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	4.62%	
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	46.77%	

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE⁽¹⁾

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	29 080 598,54	G	32 295 395,53
	Section d'investissement	B	4 465 122,62	H	2 973 658,23

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	1 870 978,47 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	216 575,84 (si excédent)

		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	33 545 721,16	= G+H+I+J	37 356 608,07

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	14 479,08	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	14 479,08	= K+L	0,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	29 080 598,54	= G+I+K	34 166 374,00
	Section d'investissement	= B+D+F	4 479 601,70	= H+J+L	3 190 234,07
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	33 560 200,24	= G+H+I+J+K+L	37 356 608,07

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre		
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	0,00	K	0,00
011	Charges à caractère général		0,00		
012	Charges de personnel, frais assimilés		0,00		
014	Atténuations de produits		0,00		
65	Autres charges de gestion courante		0,00		
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus		0,00		
66	Charges financières		0,00		
67	Charges exceptionnelles		0,00		
70	Produits services, domaine et ventes div				0,00
73	Impôts et taxes				0,00
74	Dotations et participations				0,00
75	Autres produits de gestion courante				0,00
013	Atténuations de charges				0,00
76	Produits financiers				0,00
77	Produits exceptionnels				0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	14 479,08	L	0,00
010	Stocks (4)		0,00		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations				0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)		0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles		4 613,84		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00		0,00

SYNDICAT MIXTE ARTOIS VALORISATION - BUDGET COLLECTES - CA - 2023

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
21	Immobilisations corporelles	9 865,24	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	17 324 487,00	14 359 634,49	281 914,16	0,00	2 682 938,35
012	Charges de personnel, frais assimilés	12 065 000,00	11 269 906,23	0,00	0,00	795 093,77
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	92 000,00	82 999,54	0,00	0,00	9 000,46
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		29 481 487,00	25 712 540,26	281 914,16	0,00	3 487 032,58
66	Charges financières	311 500,00	310 693,50	0,00	0,00	806,50
67	Charges exceptionnelles	266 529,50	264 922,62	0,00	0,00	1 606,88
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	3 848,00	3 848,00			0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		30 063 364,50	26 292 004,38	281 914,16	0,00	3 489 445,96
023	Virement à la section d'investissement (2)	1 749 195,99				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	2 506 680,00	2 506 680,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		4 255 875,99	2 506 680,00			1 749 195,99
TOTAL		34 319 240,49	28 798 684,38	281 914,16	0,00	5 238 641,95
Pour information		(3) 0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	620 000,00	618 256,02	0,00	0,00	1 743,98
70	Produits services, domaine et ventes div	16 872 010,12	16 522 829,84	117 348,97	0,00	231 831,31
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	14 723 000,00	14 726 680,77	0,00	0,00	-3 680,77
75	Autres produits de gestion courante	2,00	4 098,44	0,00	0,00	-4 096,44
Total des recettes de gestion courante		32 215 012,12	31 871 865,07	117 348,97	0,00	225 798,08
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	30 507,18	103 438,77	0,00	0,00	-72 931,59
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		32 245 519,30	31 975 303,84	117 348,97	0,00	152 866,49
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	202 742,72	202 742,72			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		202 742,72	202 742,72			0,00
TOTAL		32 448 262,02	32 178 046,56	117 348,97	0,00	152 866,49
Pour information		(3) 1 870 978,47				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	140 891,44	55 578,03	4 613,84	80 699,57
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 524 281,32	1 111 175,88	9 865,24	403 240,20
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	425 184,92	302 436,33	0,00	122 748,59
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	2 090 357,68	1 469 190,24	14 479,08	606 688,36
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 467 809,66	2 467 809,66	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	66 950,00	57 630,00	0,00	9 320,00
27	Autres immobilisations financières	267 750,00	267 750,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	2 802 509,66	2 793 189,66	0,00	9 320,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	4 892 867,34	4 262 379,90	14 479,08	616 008,36
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	202 742,72	202 742,72		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	202 742,72	202 742,72		0,00
	TOTAL	5 095 610,06	4 465 122,62	14 479,08	616 008,36
	Pour information	(2) 0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	423 950,00	267 750,00	0,00	156 200,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	20,00	0,00	-20,00
	Total des recettes d'équipement	423 950,00	267 770,00	0,00	156 180,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	199 208,23	199 208,23	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	199 208,23	199 208,23	0,00	0,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	623 158,23	466 978,23	0,00	156 180,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	1 749 195,99			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	2 506 680,00	2 506 680,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	4 255 875,99	2 506 680,00		1 749 195,99
	TOTAL	4 879 034,22	2 973 658,23	0,00	1 905 375,99

SYNDICAT MIXTE ARTOIS VALORISATION - BUDGET COLLECTES - CA - 2023

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Pour information	(2) 216 575,84			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	14 641 548,65		14 641 548,65
012	Charges de personnel, frais assimilés	11 269 906,23		11 269 906,23
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	82 999,54		82 999,54
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	310 693,50	0,00	310 693,50
67	Charges exceptionnelles	264 922,62	0,00	264 922,62
68	Dot. aux amortissements et provisions	3 848,00	2 506 680,00	2 510 528,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		26 573 918,54	2 506 680,00	29 080 598,54
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	202 742,72	202 742,72
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	2 467 809,66	0,00	2 467 809,66
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations (5)</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	55 578,03	0,00	55 578,03
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	1 111 175,88	0,00	1 111 175,88
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	302 436,33	0,00	302 436,33
26	Participations et créances rattachées	57 630,00	0,00	57 630,00
27	Autres immobilisations financières	267 750,00	0,00	267 750,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		4 262 379,90	202 742,72	4 465 122,62
Pour information				0,00
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	618 256,02		618 256,02
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	16 640 178,81		16 640 178,81
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	14 726 680,77		14 726 680,77
75	Autres produits de gestion courante	4 098,44	0,00	4 098,44
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	103 438,77	202 742,72	306 181,49
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		32 092 652,81	202 742,72	32 295 395,53
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				1 870 978,47

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	199 208,23		199 208,23
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	267 750,00	0,00	267 750,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	20,00	0,00	20,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		2 506 680,00	2 506 680,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		466 978,23	2 506 680,00	2 973 658,23
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				216 575,84

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES						A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	17 324 487,00	14 359 634,49	281 914,16	0,00	2 682 938,35
60611	Eau et assainissement	20 000,00	16 229,84	0,00	0,00	3 770,16
60612	Energie - Electricité	250 000,00	166 604,34	0,00	0,00	83 395,66
60622	Carburants	1 480 000,00	1 230 029,44	0,00	0,00	249 970,56
60628	Autres fournitures non stockées	1 500,00	433,09	0,00	0,00	1 066,91
60631	Fournitures d'entretien	15 000,00	13 283,59	1 370,77	0,00	345,64
60632	Fournitures de petit équipement	165 440,87	146 996,66	3 408,88	0,00	15 035,33
60636	Vêtements de travail	94 000,00	35 959,53	0,00	0,00	58 040,47
6064	Fournitures administratives	11 500,00	7 508,46	1 518,06	0,00	2 473,48
6068	Autres matières et fournitures	34 617,00	33 069,56	25,18	0,00	1 522,26
611	Contrats de prestations de services	11 938 581,30	10 204 478,25	186 087,60	0,00	1 548 015,45
6122	Crédit-bail mobilier	40 000,00	35 756,40	0,00	0,00	4 243,60
6132	Locations immobilières	23 535,35	22 235,36	0,00	0,00	1 299,99
6135	Locations mobilières	645 495,00	540 972,45	36 979,20	0,00	67 543,35
614	Charges locatives et de copropriété	7 000,00	3 328,58	0,00	0,00	3 671,42
61521	Entretien terrains	48 021,70	45 250,71	0,00	0,00	2 770,99
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	15 000,00	5 883,42	2 028,91	0,00	7 087,67
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	53 405,00	5 707,21	404,46	0,00	47 293,33
615232	Entretien, réparations réseaux	50 000,00	-471,34	23 657,70	0,00	26 813,64
61551	Entretien matériel roulant	810 600,00	720 753,42	15 512,69	0,00	74 333,89
61558	Entretien autres biens mobiliers	68 700,00	15 850,80	0,00	0,00	52 849,20
6156	Maintenance	188 800,00	150 420,93	6 662,68	0,00	31 716,39
6161	Multirisques	690 000,00	659 193,11	0,00	0,00	30 806,89
617	Etudes et recherches	150 000,00	12 274,95	0,00	0,00	137 725,05
6182	Documentation générale et technique	2 000,00	7 120,06	235,62	0,00	-5 355,68
6184	Versements à des organismes de formation	75 000,00	23 760,48	438,70	0,00	50 800,82
6185	Frais de colloques et de séminaires	10 000,00	3 896,35	289,83	0,00	5 813,82
6188	Autres frais divers	115 000,00	83 059,35	0,00	0,00	31 940,65
6226	Honoraires	76 764,65	8 151,77	2 473,05	0,00	66 139,83
6231	Annonces et insertions	25 000,00	11 865,78	0,00	0,00	13 134,22
6232	Fêtes et cérémonies	5 000,00	4 697,02	89,16	0,00	213,82
6236	Catalogues et imprimés	34 000,00	31 778,68	0,00	0,00	2 221,32
6238	Divers	55 000,00	18 426,64	0,00	0,00	36 573,36
6251	Voyages et déplacements	4 000,00	187,24	0,00	0,00	3 812,76
6256	Missions	0,00	27,40	0,00	0,00	-27,40
6257	Réceptions	4 000,00	1 641,50	731,67	0,00	1 626,83
6261	Frais d'affranchissement	5 000,00	4 026,84	0,00	0,00	973,16
6262	Frais de télécommunications	80 000,00	69 803,12	0,00	0,00	10 196,88
627	Services bancaires et assimilés	10 000,00	1 212,69	0,00	0,00	8 787,31
6281	Concours divers (cotisations)	7 000,00	5 197,00	0,00	0,00	1 803,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	2 339,13	2 339,13	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	1 000,00	1 007,68	0,00	0,00	-7,68
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	9 687,00	9 687,00	0,00	0,00	0,00
6358	Autres droits	2 500,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	12 065 000,00	11 269 906,23	0,00	0,00	795 093,77
6218	Autre personnel extérieur	172 500,00	85 146,44	0,00	0,00	87 353,56
6331	Versement mobilité	66 300,00	59 276,69	0,00	0,00	7 023,31
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	33 100,00	29 636,77	0,00	0,00	3 463,23
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	150 000,00	132 173,72	0,00	0,00	17 826,28
64111	Rémunération principale titulaires	5 633 250,00	5 516 109,58	0,00	0,00	117 140,42
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	204 150,00	169 055,68	0,00	0,00	35 094,32
64118	Autres indemnités titulaires	1 406 200,00	1 327 896,59	0,00	0,00	78 303,41
64131	Rémunérations non tit.	789 200,00	765 175,60	0,00	0,00	24 024,40
6417	Rémunérations des apprentis	24 300,00	21 042,13	0,00	0,00	3 257,87
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	1 190 800,00	1 072 458,10	0,00	0,00	118 341,90
6453	Cotisations aux caisses de retraites	1 862 000,00	1 590 528,93	0,00	0,00	271 471,07
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	44 600,00	44 203,43	0,00	0,00	396,57
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	129 300,00	121 260,00	0,00	0,00	8 040,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	47 000,00	36 902,57	0,00	0,00	10 097,43
6488	Autres charges	312 300,00	299 040,00	0,00	0,00	13 260,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	92 000,00	82 999,54	0,00	0,00	9 000,46
6531	Indemnités	81 995,00	76 312,69	0,00	0,00	5 682,31
6533	Cotisations de retraite	4 998,00	4 919,27	0,00	0,00	78,73
6536	Frais de représentation du maire	300,00	172,40	0,00	0,00	127,60
6541	Créances admises en non-valeur	2 500,00	1 593,40	0,00	0,00	906,60
6542	Créances éteintes	2 200,00	0,00	0,00	0,00	2 200,00

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
65888	Autres	7,00	1,78	0,00	0,00	5,22
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		29 481 487,00	25 712 540,26	281 914,16	0,00	3 487 032,58
66	Charges financières (b)	311 500,00	310 693,50	0,00	0,00	806,50
66111	Intérêts réglés à l'échéance	310 000,00	310 111,62	0,00	0,00	-111,62
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	1 500,00	581,88	0,00	0,00	918,12
67	Charges exceptionnelles (c)	266 529,50	264 922,62	0,00	0,00	1 606,88
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	1 000,00	367,51	0,00	0,00	632,49
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	265 429,50	9 123,31	0,00	0,00	256 306,19
678	Autres charges exceptionnelles	100,00	255 431,80	0,00	0,00	-255 331,80
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	3 848,00	3 848,00	0,00	0,00	0,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	3 848,00	3 848,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		30 063 364,50	26 292 004,38	281 914,16	0,00	3 489 445,96
023	Virement à la section d'investissement	1 749 195,99	0,00			1 749 195,99
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	2 506 680,00	2 506 680,00			0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	2 506 680,00	2 506 680,00			0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		4 255 875,99	2 506 680,00			1 749 195,99
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		4 255 875,99	2 506 680,00			1 749 195,99
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		34 319 240,49	28 798 684,38	281 914,16	0,00	5 238 641,95
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES						A2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	620 000,00	618 256,02	0,00	0,00	1 743,98
6419	Remboursements rémunérations personnel	500 000,00	499 103,70	0,00	0,00	896,30
6479	Rembourst sur autres charges sociales	120 000,00	119 152,32	0,00	0,00	847,68
70	Produits services, domaine et ventes div	16 872 010,12	16 522 829,84	117 348,97	0,00	231 831,31
70613	Redevance enlèvement déchets industriels	500 000,00	492 845,34	0,00	0,00	7 154,66
70688	Autres prestations de services	13 800 000,00	14 411 607,44	0,00	0,00	-611 607,44
7078	Autres marchandises	2 561 510,12	1 594 788,56	117 348,97	0,00	849 372,59
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	10 000,00	20 615,00	0,00	0,00	-10 615,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	0,00	798,50	0,00	0,00	-798,50
7088	Produits activités annexes (abonnements)	500,00	2 175,00	0,00	0,00	-1 675,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	14 723 000,00	14 726 680,77	0,00	0,00	-3 680,77
74718	Autres participations Etat	0,00	3 419,65	0,00	0,00	-3 419,65
74751	Participat° GFP de rattachement	14 723 000,00	14 723 261,12	0,00	0,00	-261,12
75	Autres produits de gestion courante	2,00	4 098,44	0,00	0,00	-4 096,44
752	Revenus des immeubles	0,00	4 097,59	0,00	0,00	-4 097,59
7588	Autres produits div. de gestion courante	2,00	0,85	0,00	0,00	1,15
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		32 215 012,12	31 871 865,07	117 348,97	0,00	225 798,08
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	30 507,18	103 438,77	0,00	0,00	-72 931,59
7714	Recouvrt créances admises en non valeur	0,00	357,26	0,00	0,00	-357,26
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	60 021,05	0,00	0,00	-60 021,05
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	1 248,15	0,00	0,00	-1 248,15
7788	Produits exceptionnels divers	30 507,18	41 812,31	0,00	0,00	-11 305,13
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		32 245 519,30	31 975 303,84	117 348,97	0,00	152 866,49
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	202 742,72	202 742,72			0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	202 742,72	202 742,72			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		202 742,72	202 742,72			0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		32 448 262,02	32 178 046,56	117 348,97	0,00	152 866,49
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		1 870 978,47				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	140 891,44	55 578,03	4 613,84	80 699,57
2031	Frais d'études	1 498,00	1 498,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	139 393,44	54 080,03	4 613,84	80 699,57
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	1 524 281,32	1 111 175,88	9 865,24	403 240,20
21318	Autres bâtiments publics	430 000,00	383 726,02	0,00	46 273,98
2135	Installations générales, agencements	72 857,00	7 856,70	0,00	65 000,30
21568	Autres matériels, outillages incendie	1 461,46	1 448,00	0,00	13,46
2158	Autres inst., matériel, outil. techniques	256 820,00	224 314,24	0,00	32 505,76
21735	Installations générales (mise à dispo)	159 123,50	146 352,46	0,00	12 771,04
2182	Matériel de transport	133 470,00	95 151,05	9 865,24	28 453,71
2183	Matériel de bureau et informatique	39 732,00	29 243,42	0,00	10 488,58
2184	Mobilier	2 221,58	2 221,59	0,00	-0,01
2188	Autres immobilisations corporelles	428 595,78	220 862,40	0,00	207 733,38
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	425 184,92	302 436,33	0,00	122 748,59
2313	Constructions	425 184,92	302 436,33	0,00	122 748,59
Total des dépenses d'équipement		2 090 357,68	1 469 190,24	14 479,08	606 688,36
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 467 809,66	2 467 809,66	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	2 378 559,66	2 378 559,66	0,00	0,00
168758	Dettes - Autres groupements	89 250,00	89 250,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	66 950,00	57 630,00	0,00	9 320,00
261	Titres de participation	21 950,00	57 630,00	0,00	-35 680,00
266	Autres formes de participation	45 000,00	0,00	0,00	45 000,00
27	Autres immobilisations financières	267 750,00	267 750,00	0,00	0,00
274	Prêts	267 750,00	267 750,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		2 802 509,66	2 793 189,66	0,00	9 320,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		4 892 867,34	4 262 379,90	14 479,08	616 008,36
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	202 742,72	202 742,72		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	202 742,72	202 742,72		0,00
13911	<i>Etat et établissements nationaux</i>	202 742,72	202 742,72		0,00
	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		202 742,72	202 742,72		0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		5 095 610,06	4 465 122,62	14 479,08	616 008,36
Pour information		0,00			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	423 950,00	267 750,00	0,00	156 200,00
1641	Emprunts en euros	156 200,00	0,00	0,00	156 200,00
168758	Dettes - Autres groupements	267 750,00	267 750,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	20,00	0,00	-20,00
2313	Constructions	0,00	20,00	0,00	-20,00
Total des recettes d'équipement		423 950,00	267 770,00	0,00	156 180,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	199 208,23	199 208,23	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	199 208,23	199 208,23	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		199 208,23	199 208,23	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		623 158,23	466 978,23	0,00	156 180,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	1 749 195,99			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	2 506 680,00	2 506 680,00		0,00
28051	Concessions et droits similaires	30 115,82	30 115,82		0,00
28128	Autres aménagements de terrains	146,82	146,82		0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	577,25	0,00		577,25
28138	Autres constructions	1 663 277,20	1 663 277,20		0,00
28151	Réseaux de voirie	139,00	0,00		139,00
281538	Autres réseaux	20 885,34	20 885,34		0,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	30 366,86	30 366,86		0,00
28181	Installations générales, aménagt divers	0,00	577,25		-577,25
28182	Matériel de transport	484 547,61	484 547,61		0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	34 002,22	34 002,22		0,00
28184	Mobilier	14 970,85	14 970,85		0,00
28188	Autres immo. corporelles	227 651,03	227 790,03		-139,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		4 255 875,99	2 506 680,00		1 749 195,99
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		4 255 875,99	2 506 680,00		1 749 195,99
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		4 879 034,22	2 973 658,23	0,00	1 905 375,99
Pour information		216 575,84			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					32 316 410,00									
1641 Emprunts en euros (total)					32 316 410,00									
10002107204	CREDIT AGRICOLE	27/10/2021	02/12/2021	02/03/2022	540 575,00	F	Taux fixe à 0.28 %	0,280	0,280	EUR	T	C	O	A-1
10002370019	CREDIT AGRICOLE	15/06/2022	13/07/2022	13/10/2022	1 500 000,00	F	Taux fixe à 1.74 %	1,740	1,751	EUR	T	P	O	A-1
3739204H	CREDIT FONCIER DE FRANCE	11/06/2007	01/07/2007	01/10/2007	2 500 000,00	C	Taux fixe 4.06% à barrière 5% sur Euribor 3M(Postfixé)	4,060	4,183	EUR	T	P	O	B-1
7629700	CAISSE D'EPARGNE	21/07/2010	14/01/2010	25/10/2012	575 000,00	F	Taux fixe à 3.82 %	3,820	3,875	EUR	T	P	O	A-1
99140220198	CREDIT AGRICOLE	17/06/2005	22/06/2005	22/09/2005	215 000,00	F	Taux fixe à 3.91 %	3,910	3,968	EUR	T	P	O	A-1
DD17280604	ARKEA	09/09/2020	16/12/2020	28/02/2021	1 081 150,00	F	Taux fixe à 0.35 %	0,350	0,350	EUR	T	C	O	A-1
MIN265157EUR	SFIL CAFFIL	21/03/2006	01/02/2007	01/05/2007	1 485 000,00	V	Euribor 3M-Floor -0.09 sur Euribor 3M + 0.09	3,871	3,986	EUR	T	P	O	A-1
MIN265159EUR	SFIL CAFFIL	28/12/2005	01/04/2006	01/04/2007	1 000 000,00	F	Taux fixe à 4.14 %	4,140	4,140	EUR	A	P	O	A-1
MIN543068EUR-CONSOLIDATION	BANQUE POSTALE	31/10/2022	01/03/2023	01/04/2023	400 000,00	F	Taux fixe à 2.93 %	2,930	2,970	EUR	M	C	O	A-1
MON503433EUR	BANQUE POSTALE	13/05/2015	21/05/2015	01/09/2015	5 914 840,00	F	Taux fixe à 1.56 %	1,560	1,569	EUR	T	C	O	A-1
MON503434EUR	BANQUE POSTALE	13/05/2015	21/05/2015	01/09/2015	3 049 270,00	F	Taux fixe à 1.21 %	1,210	1,216	EUR	T	C	O	A-1
MON512026EUR	SFIL CAFFIL	20/07/2016	22/08/2016	01/12/2016	7 000 000,00	F	Taux fixe à 1.52 %	1,520	1,529	EUR	T	C	O	A-1
MON529365EUR	BANQUE POSTALE	14/11/2019	04/12/2019	01/03/2020	500 000,00	F	Taux fixe à 0.66 %	0,660	0,662	EUR	T	C	O	A-1
MON538980EUR	BANQUE POSTALE	07/10/2021	29/10/2021	01/02/2022	540 575,00	F	Taux fixe à 0.27 %	0,270	0,270	EUR	T	C	O	A-1

SYNDICAT MIXTE ARTOIS VALORISATION - BUDGET COLLECTES - CA - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
MPH265155	SFIL CAFFIL	05/12/2006	20/12/2006	01/12/2007	3 015 000,00	C	Taux fixe 4.06% à barrière 5% sur Euribor 12M(Postfixé) (Marge de 0.09%)	4,060	4,119	EUR	A	P	O	B-1
MPH520357	SFIL CAFFIL	16/11/2017	16/11/2017	01/05/2018	3 000 000,00	F	Taux fixe à 0.73 %	0,730	0,732	EUR	T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
LT-MIN543068EUR-TIRAGE-ESTER+0.58%	BANQUE POSTALE	31/10/2022	31/10/2022	01/03/2023	0,00	V	(€STR(Postfixé) + 0.58)-Floor 0 sur €STR(Postfixé)	2,470	2,535	EUR	X	X	O	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									

SYNDICAT MIXTE ARTOIS VALORISATION - BUDGET COLLECTES - CA - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
Total général					32 316 410,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		15 010 067,59					2 378 559,66	307 186,64	0,00	45 820,91
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		15 010 067,59					2 378 559,66	307 186,64	0,00	45 820,91
10002107204	N	0,00	A-1	324 345,00	2,92	F	Taux fixe à 0.28 %	0,279	108 115,00	1 097,36	0,00	70,63
10002370019	N	0,00	A-1	1 389 375,29	13,53	F	Taux fixe à 1.74 %	1,735	88 691,42	25 141,74	0,00	5 170,79
3739204H	N	0,00	B-1	376 226,69	1,50	C	Taux fixe 4.06% à barrière 5% sur Euribor 3M(Postfixé)	4,105	198 023,16	20 616,61	0,00	3 861,13
7629700	N	0,00	A-1	73 334,34	1,32	F	Taux fixe à 3.82 %	3,816	46 617,19	3 919,65	0,00	505,80
99140220198	N	0,00	A-1	22 540,78	1,48	F	Taux fixe à 3.91 %	3,905	14 312,64	1 232,80	0,00	19,59
DD17280604	N	0,00	A-1	432 460,00	1,91	F	Taux fixe à 0.35 %	0,350	216 230,00	1 986,60	0,00	126,13
MIN265157EUR	N	0,00	A-1	324 823,79	3,08	V	Euribor 3M-Floor -0.09 sur Euribor 3M + 0.09	3,237	92 076,88	10 914,63	0,00	2 196,89
MIN265159EUR	N	0,00	A-1	206 187,19	2,25	F	Taux fixe à 4.14 %	4,133	63 338,47	11 158,36	0,00	6 378,40
MIN543068EUR-CONSOLIDATION	N	0,00	A-1	339 999,97	4,17	F	Taux fixe à 2.93 %	2,904	60 000,03	8 204,00	0,00	802,50
MON503433EUR	N	0,00	A-1	3 401 033,00	11,42	F	Taux fixe à 1.56 %	1,556	295 742,00	55 939,60	0,00	4 273,97
MON503434EUR	N	0,00	A-1	457 390,50	1,42	F	Taux fixe à 1.21 %	1,208	304 927,00	7 840,44	0,00	445,83
MON512026EUR	N	0,00	A-1	4 462 500,00	12,67	F	Taux fixe à 1.52 %	1,516	350 000,00	71 155,00	0,00	5 464,08
MON529365EUR	N	0,00	A-1	366 666,72	10,92	F	Taux fixe à 0.66 %	0,658	33 333,32	2 557,50	0,00	194,94
MON538980EUR	N	0,00	A-1	324 345,00	2,83	F	Taux fixe à 0.27 %	0,269	108 115,00	1 058,18	0,00	143,52

SYNDICAT MIXTE ARTOIS VALORISATION - BUDGET COLLECTES - CA - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
MPH265155	N	0,00	B-1	658 839,32	2,92	V	(Euribor 12M-Floor -0.09 sur Euribor 12M) + 0.09	3,086	199 037,55	25 937,19	0,00	2 236,21
MPH520357	N	0,00	A-1	1 850 000,00	9,08	V	Taux fixe à 0.73 % (Euribor 3M + 0.55)-Floor 0 sur Euribor 3M	3,598	200 000,00	58 426,98	0,00	13 930,50
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
LT-MIN543068EUR-TIRAGE-ESTER+0.58%	N	0,00	A-1	0,00	0,00	V	(€STR(Postfixé) + 0.58)-Floor 0 sur €STR(Postfixé)	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		15 010 067,59					2 378 559,66	307 186,64	0,00	45 820,91

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

SYNDICAT MIXTE ARTOIS VALORISATION - BUDGET COLLECTES - CA - 2023

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
3739204H	CREDIT FONCIER DE FRANCE	2 500 000,00	376 226,69	1	18,00		Taux fixe 4.06% à barrière 5% sur Euribor 3M(Postfixé)	Taux fixe 4.06% à barrière 5% sur Euribor 3M(Postfixé)	2 147,51	Taux fixe 4.06% à barrière 5% sur Euribor 3M(Postfixé)	4,105	20 616,61	0,00	2,51
MPH265155	SFIL CAFFIL	3 015 000,00	658 839,32	1	20,00		(Euribor 12M-Floor -0.09 sur Euribor 12M) + 0.09	(Euribor 12M-Floor -0.09 sur Euribor 12M) + 0.09	0,00	(Euribor 12M-Floor -0.09 sur Euribor 12M) + 0.09	3,086	25 937,19	0,00	4,39
TOTAL (B)		5 515 000,00	1 035 066,01						2 147,51			46 553,80	0,00	6,90
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		5 515 000,00	1 035 066,01						2 147,51			46 553,80	0,00	6,90

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

- (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
- (10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
- (11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	15	0	0	0	0	
	% de l'encours	93,11	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	13 975 001,58	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	2	0	0	0	0	
	% de l'encours	6,90	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	1 035 066,01	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A2.6

A2.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N	A2.7

A2.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer : A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	A2.9

A2.9 – AUTRES DETTES*(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)*

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
Avance Remboursable CUA	267 750,00	89 250,00	178 500,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1525.00 €			2023-04-05
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	FRAIS D ETUDE NON SUIVIE SDE TRAVAUX	5	16/12/2016
L	FRAIS DE RECHERCHE PROJET	5	16/12/2016
L	LOGICIELS BUREAUTIQUES	1	16/12/2016
L	AUTRES APPLICATIFS INFORMATIQUES	5	16/12/2016
L	MOBILIERS	10	16/12/2016
L	MATERIEL INFORMATIQUE	3	16/12/2016
L	VEHICULES LEGER	5	16/12/2016
L	VEHICULES LOURD	5	16/12/2016
L	OUTILLAGES	10	16/12/2016
L	COLONNE ENTERREE	10	16/12/2016
L	COLONNE AERIENNE	10	16/12/2016
L	PTMB	15	16/12/2016
L	RECYCLERIE MUSSET	20	16/12/2016

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		2 670 552,38	2 670 552,38
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		2 467 809,66	2 467 809,66
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	2 378 559,66	2 378 559,66
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	89 250,00	89 250,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		202 742,72	202 742,72
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	202 742,72	202 742,72
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	2 670 552,38	14 479,08	0,00	2 685 031,46

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		4 255 875,99	III 2 506 680,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		4 255 875,99	2 506 680,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28051	Concessions et droits similaires	30 115,82	30 115,82
28128	Autres aménagements de terrains	146,82	146,82
28135	Installations générales, agencements, ..	577,25	0,00
28138	Autres constructions	1 663 277,20	1 663 277,20
28151	Réseaux de voirie	139,00	0,00
281538	Autres réseaux	20 885,34	20 885,34
28158	Autres installat°, matériel et outillage	30 366,86	30 366,86
28181	Installations générales, aménagt divers	0,00	577,25
28182	Matériel de transport	484 547,61	484 547,61
28183	Matériel de bureau et informatique	34 002,22	34 002,22
28184	Mobilier	14 970,85	14 970,85
28188	Autres immo. corporelles	227 651,03	227 790,03
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	1 749 195,99	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	2 506 680,00	0,00	216 575,84	199 208,23	2 922 464,07

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	2 685 031,46
Ressources propres disponibles	IV	2 922 464,07
Solde	V = IV – II (3)	237 432,61

SYNDICAT MIXTE ARTOIS VALORISATION - BUDGET COLLECTES - CA - 2023

- (1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
- (2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N	C1.2

C1.2 – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N (1)

(1) Articles L. 2123-12 et L. 2123-14-1 du CGCT.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 0
 Nombre de membres présents : 0
 Nombre de suffrages exprimés : 0
 VOTES :
 Pour : 0
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) .
A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session .
A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

- (1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.
 (2) L'assemblée délibérante étant : .
 (3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.